

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 13/09/2021 - 17:00

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, rue de l'université, F - 75007 Paris,
Tél : +33 156617000, courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr, Fax : +33 156617138
Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://Marches.quaibrantly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=789933&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=789933&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=789933&orgAcronyme=f5j)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre relatif à des prestations de contrôle technique et réglementaire pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence :

2021-MQB-020271-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 71356100

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : La présente consultation est un accord-cadre relatif à des prestations de contrôle technique et réglementaire pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac. Les spécifications techniques sont explicitées au CCTP. Le présent accord-cadre est non alloti et mono-attributaire. Il ne comporte pas de tranches ni de variantes. Il est conclu : - A prix global et forfaitaire selon le prix énoncé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) pour ce qui concerne les prestations de la part forfaitaire ; - A prix unitaires, dont les prix sont issus du bordereau des prix unitaires (BPU) présenté en annexe 1 de l'acte d'engagement, sans montant minimum mais avec un montant maximum de 200 000,00 euro(s) HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises, pour ce qui concerne les prestations de la part à commandes.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71356100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre relatif à des prestations de contrôle technique et réglementaire pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 38

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de sa date de notification au titulaire jusqu'au 31 décembre 2022. Il pourra être reconduit deux (2) fois pour une durée d'un an (du 1er janvier au 31 décembre) par décision expresse de la personne publique, notifiée au titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 14/10/2021 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 14 octobre 2021 à 17 h 15

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'accord-cadre est renouvelable une fois arrivé à son terme.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

VISITE OBLIGATOIRE DU SITE

La seule connaissance du site ne suffit pas. Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du présent accord-cadre les candidats devront visiter le site où seront exécutés les travaux. Cette visite est obligatoire sous peine de rejet de l'offre. Les candidats devront obligatoirement s'inscrire auprès de la Direction des moyens techniques et de la sécurité (DMTS) à l'adresse suivante : cafdmts@quaibrantly.fr et devront se présenter munis d'une pièce d'identité au 222 rue de l'Université - Paris 7ème.

Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres.

Il sera délivré aux candidats un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Les candidats reconnaissent avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100) divisé en deux sous-critères :

- Pour la part forfaitaire (notée sur 25 points/50), le montant forfaitaire inscrit à l'Acte d'Engagement et dans la DPGF est analysé selon la formule suivante :

Note du candidat = (montant de l'offre la plus basse x 25) / (montant de l'offre du candidat analysé) ;

- Pour la part à commandes (notée sur 25 points/50), les prix du BPU seront analysés par le biais d'un DQE-types, selon la formule suivante :

Note du candidat = (Total du DQE le moins élevé x 25) / (total du DQE du candidat analysé).

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 50 points/100) divisé en deux sous-critères :

Sous-critère 1 (30%) : Pertinence de la procédure de contrôle qualité des inspections et des rapports, appréciées à partir :

- d'une description des procédures de supervision et de pilotage du candidat pendant ou après les interventions de ses contrôleurs ;

- des mesures mises en oeuvre par le candidat pour la vérification de l'exactitude des données figurant dans les rapports des contrôleurs ainsi que pour le respect des délais de remise des rapports.

Sous-critère 2 (20%) : Pertinence et adéquation des profils, compétences et expérience des intervenants dédiés

à l'exécution de l'accord-cadre, appréciés à partir de leurs CV et d'un organigramme nominatif. Le candidat précisera l'organisation des équipes et les qualifications correspondantes en adéquation avec les certifications et agrément demandés pour l'exécution du présent accord-cadre.

La somme des notes financière et technique donne un total sur 100 points par candidat. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée à l'issue de l'analyse des offres sera retenue.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 13 septembre 2021

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3701816**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

JOUE Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

SFACT-Service Facturier 222, rue de l'Université
75007 - Paris

Adresse d'expédition :

-